

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité afin d'obtenir l'autorisation requise pour disposer d'actifs du réseau de transport (R-4085-2019)

Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) a déposé, le 17 mai 2019, une demande afin d'obtenir l'autorisation requise de la Régie de l'énergie (la **Régie**) pour disposer d'actifs de transport, à savoir des fibres optiques contenues dans des câbles à fibres optiques ainsi que dans des câbles de garde à fibres optiques.

Le prix de vente total est de 488 900,00 \$ pour deux fibres optiques sur le tronçon entre les postes de la Chute-Allard et de La Tuque et il est de 4 816 000,00 \$ pour six fibres optiques sur le tronçon entre les postes de la Chamouchouane et Judith-Jasmin.

La demande est soumise en vertu des articles 31(5°) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**), ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**)

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des observations et commentaires écrits à la Régie et au Transporteur, **au plus tard le 28 juin 2019 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces observations **au plus tard le 5 juillet 2019 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande, les documents afférents, la Loi, le Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie et le Règlement sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à ses bureaux.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca